

ARI : Procédure Opérationnelle

Procédure avant l'engagement

Le chef d'agrès

Le chef d'agrès prend en charge la désignation du personnel :

Après la reconnaissance initiale, le chef d'agrès définit la technique opérationnelle, décide d'engager du personnel sous ARI et désigne :- Les porteurs d'ARI.- Le point d'entrée.- Le contrôleur responsable de la gestion des porteurs. Le chef d'agrès doit connaître l'aptitude au port de l'ARI de ces personnels afin que les binômes formés soient homogènes et efficaces.

Le contrôleur

Le contrôleur est chargé du recensement du personnel engagé. Il procède à :

- l'enregistrement des binômes équipés d'ARI avant qu'ils ne s'engagent dans la zone à risque.
- il regroupe et renseigne les plaques de contrôle.
- établir un code de communication avec les binômes.
- désigner la fonction des binômes (exploration ou sécurité).

Par ailleurs, il a également la responsabilité de prévoir l'heure de rentrée des binômes engagés. Pour cela, grâce à la pression et à la consommation, il utilise la loi de Mariotte :

$$T = \frac{P \times V}{Q}$$

T est le délai d'intervention théorique sous ARI (en minutes)

P est la pression de la bouteille relevée sur le manomètre haute pression avant l'engagement (en bars)

V est le volume en litres d'eau de la bouteille (6l pour les monos bouteilles)

Q est la consommation d'air du porteur relevée lors des entraînements (en litres/minute)

Les porteurs

Les porteurs doivent s'équiper de L'EPI complet avant de s'engager. Afin de s'assurer une protection la plus efficace, ils procèdent à un contrôle croisé et effectuent le RAPACE :

R : Ouverture complète des robinets

A : Ajustement du harnais

P : Pression au manomètre

A : Armement du système sonore

C : Code de communication

E : Etanchéité du masque

Procédure pendant l'engagement

Le contrôleur

Comme son nom l'indique, son rôle est de contrôler et de gérer son personnel engagé. Ses missions sont réparties de la manière suivante :

- contrôle un seul point d'accès.
- supervise au maximum 10 porteurs, soit 5 binômes dont le binôme de sécurité.
- fait assurer l'approvisionnement en bouteilles de rechange.
- garde toujours à proximité immédiate un binôme prêt à intervenir pour porter secours aux binômes engagés.
- reste constamment en relation avec le COS et le tient informé du déroulement de l'opération.
- prend les mesures d'urgence en cas de besoin .

Les porteurs

Les binômes engagés sous ARI sont reliés à l'extérieur au moyen de la ligne de vie. De ce fait, ils doivent respecter des consignes bien particulières afin de maximiser l'efficacité de la reconnaissance tout en travaillant en sécurité.

Lors des reconnaissances, le binôme doit rester solidaire. Les deux porteurs restent reliés entre eux par la liaison personnelle du chef. L'équipier est relié à la ligne guide.

Le chef, équipé de la lampe et d'un moyen de communication, progresse suivi de l'équipier qui dispose la ligne guide de façon à garantir un retour sûr et rapide.

Le chef du binôme signale la fin de la reconnaissance au moyen du code de communication préétabli. Il amarre l'extrémité de la ligne guide à un point fixe. Il utilise le code de communication de retour à l'air libre.

Le binôme rebrousse chemin en remontant la ligne guide. Au cours de la progression, les porteurs doivent faire demi-tour, soit lorsque le manomètre indique la moitié de la pression de départ, soit lorsque le contrôleur le leur demande.

Lors de l'attaque, une plus grande liberté de mouvement peut être nécessaire. Dans ce cas, les deux porteurs s'accrochent individuellement à la ligne guide par leur liaison personnelle. Le chef du binôme se positionne le plus en avant, les porteurs gardent les mains libres et ne perdent pas le lien avec la sortie. Ils travaillent dans de meilleures conditions.

Procédure après l'engagement

A l'issue de l'opération, le contrôleur ainsi que les porteurs doivent procéder au regroupement du matériel ainsi qu'à sa vérification.

Les personnels doivent :

- remettre en service l'ARI et le matériel (tableau....etc).
- procéder au contrôle visuel des masques.- plomber et remettre les bouchons si nécessaire sur toutes les bouteilles opérationnelles.
- remettre les masques dans des housses de protection
- ranger le matériel à son emplacement d'origine.
- signaler toute anomalie sur le fonctionnement de l'ARI.

